

Les Agences Immobilières Sociales (AIS) sont reconnues, agréées et subsidiées par la Région de Bruxelles-Capitale.

Elles ont pour objectif de socialiser une partie du parc locatif privé bruxellois afin de permettre à des personnes à revenus modestes d'accéder à des logements de qualité et à loyers abordables.

Grâce à l'aide de la Région de Bruxelles-Capitale, les AIS gèrent aujourd'hui la location de plus de 5.500 logements qui appartiennent majoritairement à des propriétaires privés. Ces logements sont dispersés dans les 19 communes bruxelloises.



Plus d'informations ?

Fédération des Agences Immobilières Sociales de la région bruxelloise

02 412 72 44
info@fedaib.be / www.fedaib.be

fedaib.brussels 
agences immobilières sociales

Liste des Agences Immobilières Sociales (AIS) où l'inscription n'est pas directe :

Ces Agences Immobilières Sociales n'inscrivent que les candidats locataires qui reçoivent un accompagnement social de services partenaires. Elles ciblent généralement des publics spécifiques, qui sont particulièrement précarisés.

AISAC Chaussée de Mons, 211 1070 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
Baita Quai du Hainaut, 29 1080 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
AIS Habitat & Rénovation Avenue de la Couronne 340 1050 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
IRIS Quai du Batelage, 11/34 1000 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
Logement Pour Tous Rue de la Borne, 14 / 10 1080 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
Le Nouveau 150 Rue Haute, 150/25 1000 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.
AIS Quartiers Rue du Progrès, 323/8 1030 Bruxelles	Inscription via des partenaires de l'AIS uniquement.



Editeur responsable : FEDAIS-FEDSVK asbl/vzw
Av. Louise 200 à 1050 Bruxelles - juin 2019.

Agences Immobilières Sociales (AIS)



Conditions et modalités d'inscription

fedaib.brussels 
agences immobilières sociales



Quelles sont les conditions générales pour avoir accès à un logement AIS ?

- Les revenus du ménage ne peuvent être supérieurs aux revenus d'admission du logement social (sauf dérogation spéciale) ;
- Aucun membre du ménage ne peut être plein propriétaire, emphytéote ou usufrutier d'un bien immeuble affecté au logement ou à un usage professionnel.

Comment introduire une demande de logement ?

Le candidat locataire doit prendre contact avec une AIS. Chaque AIS a ses propres conditions d'inscription et d'attribution des logements. Il n'existe pas de registre d'attente commun. En principe, toutes les AIS sont susceptibles de proposer des logements dans différentes communes de la région bruxelloise.

Liste des Agences Immobilières Sociales (AIS) permettant l'inscription directe :

AISB-SIKB Rue du marché aux Poulets, 39 - 2e étage (Près de la Bourse) 1000 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription par courrier postal, ou via www.aisb.be , ou aux permanences le mardi et mercredi de 9h à 10h30, au siège de l'AIS. Contact : ☎ 02 262 32 43 ✉ aisb@aisb.be / www.aisb.be
ASIS Chaussée de Haecht, 226 1030 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription le mardi sur rendez-vous au siège de l'AIS. Contact : ☎ 02 223 72 47 ✉ info@asis.brussels
Comme Chez Toi Rue Vandermeersch, 53 1030 Bruxelles	Mode d'inscription : Compléter le formulaire d'inscription et l'envoyer par poste à l'AIS. Le formulaire est téléchargeable sur le site Internet www.commecheztoi.org . Il peut également être obtenu par téléphone sur demande. Les inscriptions ont lieu chaque année du 01/01 au 30/06. Contact : ☎ 02 230 36 14 ✉ info@commecheztoi.org / www.commecheztoi.org

AIS Delta Chaussée de Wavre, 1628 1160 Bruxelles	Mode d'inscription : Compléter le formulaire d'inscription et l'envoyer par poste à l'AIS. Il peut être obtenu par téléphone ou e-mail sur demande. Contact : ☎ 02 265 07 91 ✉ info@ais-delta.be	La M.A.I.S. Boulevard Léopold II, 184 - D 1080 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription uniquement sur rendez-vous. Contact : ☎ 02 899 96 89 ✉ info@aismolenbeek.be
AIS Etterbeek Avenue d'Auderghem, 113 1040 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription aux permanences le mercredi de 8h30 à 11h45 à la Maison communale d'Etterbeek, Avenue d'Auderghem 115 à 1040 Bruxelles. Contact : ☎ 02 627 26 61 ✉ info@aisetterbeek.be	AIS Le Relais Rue du Collège St-Michel, 13 1150 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription aux permanences le mercredi de 8h45 à 12h15, au siège de l'AIS. Il est préférable de téléphoner d'abord. Contact : ☎ 02 779 80 13 ✉ info@aislerelais.be / www.aislerelais.be
AIS Forest Rue Pierre Decoster, 96 1190 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription aux permanences le lundi de 14h à 16h30, au siège de l'AIS. Contact : ☎ 02 534 32 95 ✉ info@aisforest.be / www.aisforest.be	Les Trois Pommiers Avenue des Casernes, 41 1040 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription par demande écrite au siège de l'AIS. Ne pas téléphoner et ne pas se présenter sur place. Contact : ☎ 02 640 30 54 ✉ logement@lestroispommiers.be / www.lestroispommiers.be
AIS Frédéric Ozanam Chaussée de Roodebeek, 407 1200 Bruxelles	Mode d'inscription : Formulaire d'inscription à venir chercher sur place les lundis (entre 10h-12h et 13h-15h) et à renvoyer par courrier à l'AIS. Contact : ☎ 02 502 73 20 ✉ info@aisozanam.be	AIS Saint-Gilloise Théodore Verhaegen Rue de Mérode, 121 1060 Bruxelles	Mode d'inscription : Prendre directement contact avec l'AIS pour plus d'informations sur l'inscription. Contact : ☎ 02 535 70 10 ✉ info@aissaintgilles.brussels / www.aissaintgilles.be
AIS Hector Denis Rue de Genève, 175/11 1140 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription uniquement sur rendez-vous. La demande de rendez-vous doit être introduite en envoyant un e-mail à inscriptions@aishectordenis.be . Contact : ☎ 02 216 08 24 ✉ inscriptions@aishectordenis.be	AIS Saint-Josse Rue de l'Union, 4 1210 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription aux permanences le mardi de 13h30 à 16h30, au siège de l'AIS. Contact : ☎ 02 230 48 34 ✉ reception@aisjj.brussels
AIS Jette Rue Jules Lahaye, 284 1090 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscriptions sur rendez-vous. Contacter l'AIS par téléphone (le lundi, mardi et jeudi en matinée ou le vendredi toute la journée) ou par mail, ou via le site Internet de l'AIS (via l'onglet « contact »). Les rendez-vous sont fixés soit le mercredi matin, soit le jeudi après-midi. Contact : ☎ 02 421 70 90 ✉ contact@ais-jette.be / www.ais-jette.be	AIS Uccle Rue Beeckman, 89 1180 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription aux permanences le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 15h30, dans les bureaux de l'AIS. Contact : ☎ 02 348 68 79 ✉ info@aisuccle.be
		AIS Woluwé-Saint-Lambert Avenue Georges Henri, 399 1200 Bruxelles	Mode d'inscription : Inscription uniquement sur rendez-vous. Contact : ☎ 02 763 48 39 ✉ aiswsl@skynet.be